

STRATÉGIE NATIONALE DU PROGRAMME DE MICROFINANCEMENT AU TITRE DE LA HUITIÈME PHASE OPÉRATIONNELLE (OP8)

REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE



Sommaire

1.	INTRODUCTION	5
2.	RÉSUMÉ DU PROGRAMME NATIONAL : principaux résultats et réalisations	6
3.	PRIORITÉS NATIONALES ET ALIGNEMENT STRATÉGIQUE	7
	3.1 Alignement avec les priorités nationales	7
	3.2 Lacunes et possibilités	8
	3.3 Priorités stratégiques du programme national du PMF/OP8	9
4.	PAYSAGES TERRESTRES ET MARINS PRIORITAIRES ET INITIATIVES STRATÉGIQUES DE L'OP8	11
	4.1 Octroi de subventions dans les paysages terrestres marins prioritaires	11
	4.2 Plateformes de dialogue OSC-gouvernement-secteur privé	14
	4.3 Promouvoir l'inclusion sociale, notamment l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes	15
	4.4 Gestion des connaissances	15
5.	PLAN DE COMMUNICATION	16
6.	PLAN DE MOBILISATION DES RESSOURCES ET DE PARTENARIAT	16
7.	OPPORTUNITÉS DE PARTENARIAT	17
8.	PLAN DE GESTION DES RISQUES	18
9.	PLAN DE SUIVI ET D'ÉVALUATION	19
	9.1 Approches de suivi aux niveaux des projets et du pays	19
	9.2 Cadre de résultats de la SNP	21
10.	APPROBATION DU COMITE NATIONAL DE PILOTAGE	26

Sigles et abréviations

ACDA	Agence Centrafricaine de Développement Agricole
APA	Protocole de Nagoya sur l'accès et le partage des avantages
APACs	Aires et territoires du patrimoine autochtone et communautaire
APDS	Aires Protégées de Dzanga-Sangha
CDB	Convention des Nations Unies sur la diversité biologique
CDN	Contributions déterminées au niveau national pour l'Accord de Paris
CHF	Fond Humanitaire Commun
CIONG-CA	Conseil Inter Organisation Non Gouvernementale de Centrafrique
CCNUCC	Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques
CDN	Contribution Nationale Déterminée
CNULCD	Convention des Nations unies sur la lutte contre la désertification
CPS	Country Programme Strategy
CS	Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistant
CM	Convention de Minamata sur le mercure
CMB	Cadre mondial pour la biodiversité
CNP	Comité National de Pilotage
COMPACT	Pacte de stabilité et de croissance au niveau mondial
ENV	Examens nationaux volontaires pour les ODD des Nations Unies
ENABEL	Agence Belge de Développement
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FEM	Fond pour l'Environnement Mondial
FTNS	Fond de la Tri-Nationale de la Sangha
FVC	Fond Vert Climat
GDRNE	Gestion Durable des Ressources Naturelles et de l'Environnement
ICRA	Institut Centrafricain de la Recherche Agronomique
IW	Eaux internationales
JMB	Journée mondiale de la biodiversité
JMD	Journée mondiale de la désertification
JME	Journée Mondiale de l'Environnement
JME	Journée mondiale de l'eau
JNA	Journée nationale de l'arbre
MAAN	Mesures d'atténuation appropriées au niveau national de la CCNUCC
OCB	Organisations communautaires de base
OCHA	Bureau d'aide humanitaire des Nations Unies
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OnuFEMME	Organisation de l'ONU qui met en œuvre des programmes, des politiques et des normes visant à défendre les droits fondamentaux des femme
OSC	Organisations locales de la société civile
ODD	Objectifs de développement durable - Agenda 2030 de l'ONU
ONU	Organisation des Nations Unies
OP8	Phase opérationnelle 8 du FEM
PADECAS	Projet d'Appui au Développement des Chaines de valeurs Agricoles dans les zones de savanes
PAN	Programmes d'action nationaux de la CNULCD
PANA	Plans d'action nationaux d'adaptation de la CCNUCC
PAS	Programmes d'action stratégique pour les eaux internationales (IW) partagées
PMF	Programme de Microfinancement
PNMO	Plan national de mise en œuvre de la CS



PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
POP	Polluants organiques persistant
PRADAC	Projet de Relance Agricole et de Développement de l'Agribusiness en Centrafrique
PRAPAM	Projet d'Amélioration de la Productivité et de l'Accès aux Marchés des Produits Agropastoraux dans les Savanes
RCA	République Centrafricaine
RN	Ressources naturelles
SPANB	Stratégie et Plan d'action nationaux pour la biodiversité de la CDB
SNP	Stratégie Nationale Programme
USAID	Agence américaine pour le développement international
USD	Dollar des États-Unis
WWF	Fond mondial pour la nature

Ressources financières de l'OP8 - Programme national du PMF (estimées en dollars des États-Unis (USD) ¹

Total des subventions du PMF à ce jour depuis le début du programme national (2011)	3 200 904,95 USD
Fonds de base du FEM de l'OP8	500 000 USD (À DÉTERMINER)
Fonds STAR FEM de l'OP8	889 000 USD
Autres fonds (sécurisés)	USD
Autres fonds (attendus/à mobiliser) : ICCA-GSI	250 000 USD

1. INTRODUCTION

La 8^{ème} phase opérationnelle du Programme de Microfinancements (OP8 du PMF) s'appuie sur 30 ans d'expérience satisfaisante en matière d'autonomisation des organisations locales de la société civile (OSC) et des organisations communautaires de base (OCB), dans la conception et la conduite d'initiatives communautaires qui ont amélioré le bien-être des ménages, renforcé la sensibilisation et la résilience face aux menaces environnementales, et généré des retombées pour l'environnement mondial. Avec l'intensification des pressions liées au développement économique dans de nombreuses régions du monde en développement et l'augmentation des inégalités qui en découle, les communautés locales, en particulier les groupes vulnérables et défavorisés, sont de plus en plus marginalisées et incapables de faire face aux menaces liées à la dégradation des écosystèmes, à la perte de biodiversité et au changement climatique. Les enseignements tirés et l'expérience acquise au cours des phases opérationnelles précédentes du PMF ont démontré que les approches intégrées et axées sur les paysages terrestres et marins permettent de mobiliser efficacement la collaboration de multiples parties prenantes, de relier les OSC/OCB locales à des partenaires habilitants et d'obtenir des résultats mutuellement favorables en matière de moyens de subsistance et d'environnement à grande échelle.

L'OP8 du PMF vise à faire participer les OSC/OCB locales dans les approches des paysages terrestres et marins à travers le monde, en leur fournissant un accès aux connaissances et à l'information, en les renforçant par l'apprentissage par la pratique, le développement des compétences et en fournissant une assistance technique et des subventions pour les interventions qui améliorent le bien-être et les conditions socio-économiques et génèrent des effets positifs sur l'environnement mondial.

Les objectifs de l'OP8 reflètent les principales caractéristiques du Programme de Microfinancements 2.0 du FEM, notamment de nouvelles approches pour soutenir les jeunes, les femmes et les peuples autochtones, l'établissement de liens avec des mécanismes complémentaires tels que l'Initiative de Microfinances et le Challenge Programme des OSC, la coopération avec les Agences du FEM et l'exploitation des possibilités offertes par les stratégies du FEM, y compris la mise en œuvre des Programmes intégrés du FEM-7. En outre, l'OP8 facilitera les possibilités d'innovation et de transposition à plus grande échelle, catalysera les alliances

¹ Le niveau des ressources de l'OP8 du PMF est une estimation du total : (a) de l'allocation de la subvention de base du FEM-8 ; (b) des ressources STAR approuvées ; ainsi que (c) d'autres sources de partage des coûts et de cofinancement (aux niveaux national, régional et/ou mondial). Les pays du PMF disposant de soldes OP7 restants qui n'ont pas été mis en réserve devront utiliser ces soldes conformément à l'approche stratégique de l'OP8 afin d'être cohérents en termes de programmation du PMF et de résultats escomptés.

multipartites pour tester de nouvelles approches par l'intermédiaire des OSC, et exploitera ses plateformes de dialogue pour obtenir un plus grand impact. L'OP8 s'alignera également avec le Plan stratégique du PNUD (2022-2025) et y contribuera.

2. RÉSUMÉ DU PROGRAMME NATIONAL : principaux résultats et réalisations

Le PMF/FEM est opérationnel en République Centrafricaine (RCA) depuis septembre 2009. Les premières allocations aux organisations de la société civile (OSC) ont été allouées en 2010, qui est la dernière année de la phase opérationnelle 4 (OP4) allant de 2007 à 2010. Depuis cette date le PMF/FEM de Centrafrique a octroyé 123 allocations aux OSC, pour 3 200 904,95 USD, et un co-financement de 1 672 606,86 USD, en nature et cash, à ce jour.

Pour ces 123 projets les fonds ont été alloués, depuis la dernière année de l'OP4, comme suit : 1) biodiversité 37,03% des allocations pour 45 projets, 2) changement climatique 26% pour 32 projets, 3) dégradation des terres 27,16% pour 36 projets, 4) renforcement des capacités 9,43% pour 7 projets, 5) conservation des eaux internationales 0,38% pour un projet. En ce qui concerne les POPs et les produits chimiques aucun projet n'a encore été appuyé par le PMF/FEM.

Les projets mis en œuvre par les bénéficiaires de ces allocations ont contribué à la protection de l'environnement dans différents domaines du FEM, notamment à :

i) contribuer à la **réduction des effets du changement climatique** qui représente 26% des fonds totaux alloués par le PMF/FEM à ce jour. Ces fonds ont permis d'appuyer 32 initiatives qui ont permis de : 1) réduire les effets du changement climatique à travers des reboisements de zones de forêts dégradées avec des tecks, *Essessang*, *Gmelina*, acacia, cèdre, et des surveillances de périmètres forestiers sensibles dans le sud-est (forêt de *Sangbi-Bodingui*), le sud-ouest (massif forestier de *Nola et de Mambère*). Ces efforts ont permis de redynamiser les forêts et de permettre à plus de 2 000 ménages ruraux et groupement d'y tirer des bénéfices provenant de l'exploitation de poivre, de gnetum, de chenilles comestibles et, faire des pépinières de reboisement avec des matériaux écologique comme les feuilles de marantacées à la place de sachets polystyrène ;

ii) contribuer à la **conservation de la biodiversité** pour une enveloppe qui représente 37,03% de l'ensemble des fonds alloués par le PMF Centrafrique. Ces allocations ont permis d'appuyer 45 initiatives qui ont permis de : 1) entretenir, sécuriser les habitats des poissons et gérer les pêcheries pour les ressources halieutique au sud-est (anguilles), au centre-sud (tilapias et siluridés) et, au sud-ouest par le marquage des îlots de reproduction des différentes espèces de poissons et l'instauration d'une période de repos biologique à la rivière *Sangha* allant de *Salo* à *Lindjombo*. Ces efforts ont permis de rehausser le niveau de vie des communautés de pêcheurs en augmentant leurs revenus; 2) identifier des périmètres de forêt sécurisés par les chasseurs pour protéger les éléphants dans le sud-est, faciliter la prolifération des rongeurs pour réduire la pression du braconnage local sur la faune cynégétique dans le sud-ouest, protéger les hippopotames en enrichissant les berges de la rivière *Ouham* avec du panicum; 3) enrichir plus de 26 ha de forêt avec du Gnetum, collecter et sauvegarder les plantes pharmacologiques en cours de disparition au sud-ouest et,

réduire les pressions anthropiques sur la biodiversité végétale en valorisant les bambous de Chine comme matériaux de construction et comme ustensiles de cuisine ;

iii) contribuer à la **lutte contre la dégradation des terres** dont les fonds représentent 27,16% du total des fonds alloués. Ces fonds ont permis de : 1) récupérer et conserver des espaces et terres qui étaient voués à la dégradation par des activités apicoles en utilisant des ruches améliorées (non écorçage des plantes mellifères) et restaurer les pâturages en récupérant les terres envahi par le *Chromolaena odorata* pour les cheptels transhumant ce qui permet de réduire les conflits agriculteurs-éleveurs au nord; 2) récupérer et redonner la fertilité à des terres en dégradation par l'agropastoralisme et l'agrosylviculture et, restaurer d'anciens sites minier transformés en système semi-intégré (bassin piscicole + maraîchage) dans le sud-ouest et, récupérer des terres en dégradation dans le nord par la culture du néré qui est une denrée à multifonction (alimentaire, pharmacologique, ameublissement des sols) dans le nord-ouest. Ces initiatives ont permis d'augmenter et/ou maintenir les espaces agricoles des populations paysannes, de renforcer les liens sociaux entre communautés et, de contribuer au pouvoir d'achat des ménages ;

iv) contribuer à la **conservation des eaux internationales** dont les fonds déboursés sont de 0,38% de l'enveloppe globale. Deux cours d'eau influençant le bassin versant du *Chari* au niveau du Centrafrique ont été aménagés et leurs débits sont redevenus réguliers et les eaux en eutrophisation ont disparu. Les maladies liées à ces eaux (paludisme, dysenterie, etc.) dans les deux villages du projet ont diminué et les populations consomment du manioc de meilleure qualité ;

v) **renforcer les capacités** des acteurs locaux et des potentiels contributeurs aux différents domaines du FEM. Les fonds alloués représentent 9,44% de l'enveloppe globale et ont permis de : 1) informer les communautés, les partenaires et les potentiels partenaires sur la mise en œuvre de la stratégie nationale pays (SNP) OP6 et OP7 ; 2) fournir des outils de communications et de plaidoyers au réseau des OSC de l'extrême sud-ouest et ; 3) capitaliser les bonnes expériences et les diffuser aux bénéficiaires et potentiels bénéficiaires des allocations du PM/FEM.

Malgré les crises sécuritaires qui ont débuté en 2013 et qui ont impacté sur la gestion du programme, une OSC de Centrafrique a reçu en 2014 le prix spécial de l'agriculture durable du prix équateur en plus du prix normal.

3. PRIORITÉS NATIONALES ET ALIGNEMENT STRATÉGIQUE

3.1 Alignement avec les priorités nationales

Tableau 1. Liste des conventions pertinentes et plans ou programmes nationaux/régionaux

Conventions + cadres de planification nationaux	Date de ratification / d'achèvement
Dialogues nationaux FEM-8	Reprogrammé
Convention des Nations Unies sur la diversité biologique (CDB) Cadre mondial pour la biodiversité (CMB)	15/03/1995

Stratégie et Plan d'action nationaux pour la biodiversité de la CDB (SPANB)	Janvier 2000
Protocole de Nagoya sur l'accès et le partage des avantages (APA)	27/07/2018
Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC)	10/03/1995
Communications nationales à la CCNUCC	2005
Mesures d'atténuation appropriées au niveau national (MAAN) de la CCNUCC	2013
Plans d'action nationaux d'adaptation (PANA) de la CCNUCC	Mai 2008
Contributions déterminées au niveau national (CDN) pour l'Accord de Paris	2015, 2021, CDN révisé valide jusqu'en 2025
Convention des Nations unies sur la lutte contre la désertification (CNULCD)	5/09/1996
Programmes d'action nationaux (PAN) de la CNULCD	2008
Convention de Stockholm (CS) sur les polluants organiques persistants (POP)	12/02/2008
Plan national de mise en œuvre (PNMO) de la CS	2020
Convention de Minamata (CM) sur le mercure	2021
Objectifs de développement durable (ODD) - Agenda 2030 de l'ONU	2015
Examens nationaux volontaires (ENV) pour les ODD des Nations Unies	2019
Programmes d'action stratégique (PAS) pour les eaux internationales (IW) partagées	2008
Politique Nationale du Développement du Tourisme	2024
Autres (liste) le cas échéant	

3.2 Lacunes et possibilités

La République Centrafricaine (RCA) a adhéré à des programmes internationaux et, a ratifié plusieurs conventions internationales afin de contribuer à la sauvegarde de la planète et au bien-être des communautés comme beaucoup d'autres Etats. Au niveau national ces instruments sont déclinés en stratégies et en plans d'actions. Avec les crises sécuritaires à répétition et l'instabilité institutionnelle récurrente ces programmes nationaux doivent-être/sont réactualisés selon l'évolution des contextes socio-économique, environnemental et sécuritaire. Les documents stratégiques prenant des mesures pour la conservation de l'environnement ne prennent pas en compte suffisamment l'implication des OSC et les communautés de base dans les actions environnementales. Le PMF/FEM pourrait donc jouer ce rôle : *i)* d'appuyer les OSC et les OCB à faire valoir leurs priorités environnementales à travers des plaidoyers auprès des politiques et bailleurs et ; *ii)* de faciliter les actions de protection environnementale des OSC et OCB impliqués dans la mise en œuvre local des stratégies comme les Contributions déterminées au niveau national (CDN) de l'Accord de Paris, le fonds vert climat.

3.3 Priorités stratégiques du programme national du PMF/OP8

Tableau 2. Alignement du programme national du PMF sur les initiatives stratégiques du PMF/OP8 et les priorités/projets/programmes nationaux

Initiatives stratégiques du PMF/OP8 au niveau mondial	Priorités du programme national du PMF/OP8	Complémentarité du programme national du PMF avec le FEM, le PNUD et d'autres projets et programmes
<i>Conservation communautaire des écosystèmes et des espèces menacés</i> 1) Améliorer l'efficacité de la conservation et de la gestion de la biodiversité et des écosystèmes par le biais de systèmes de gouvernance équitables en reconnaissant et en respectant les droits des peuples autochtones et des communautés locales. 2) Améliorer les pratiques et les approches favorables à la biodiversité menée par les communautés, notamment la promotion de l'économie bleue (p. ex. agriculture, pêche, foresterie, tourisme, infrastructures, etc.) 3) Renforcer les actions menées par les communautés pour la protection des espèces menacées.	<i>Conservation communautaire des écosystèmes et des espèces menacés</i> • Améliorer l'efficacité des aires protégées de <i>Dzanga-Sangha</i> par le biais des APACs et d'une gouvernance partagée avec le secteur privé et le gouvernement • Améliorer les pratiques et les approches favorables à la biodiversité menée par les communautés, y compris la promotion de l'économie bleue • Renforcer les actions menées par la communauté pour la protection des espèces menacées	Projet des Aires Protégées de <i>Dzanga-Sangha</i> (APDS) dont les financements sont gérés par le WWF Projet de développement intégré dans les APDS mis en œuvre par le PNUD Le Projet de Gouvernance des Ressources Naturelles financé par la Banque Mondiale (BM)
<i>Agriculture et pêche durables et sécurité alimentaire</i> 1) Accroître l'efficacité et l'efficacité de l'ensemble de la production alimentaire et de la chaîne de valeur, y compris dans les écosystèmes vulnérables (montagnes, écosystèmes insulaires, etc.). 2) Accroître la diversification et l'amélioration des moyens d'existence. 3) Éliminer la déforestation de la chaîne d'approvisionnement et étendre la restauration des terres dégradées.	<i>Agriculture et pêche durable et sécurité alimentaire</i> • Accroître l'efficacité et l'efficacité de l'ensemble de la production alimentaire et de la chaîne de valeur, y compris dans les écosystèmes vulnérables • Accroître la diversification et l'amélioration des moyens d'existence	Les projets financés par la Banque Mondiale et mis en œuvre par le département de l'agriculture (PADECAS, PRAPAM, PRADAC) Projet d'élevage et d'appui aux jeunes financé par le FIDA pour 1500 bénéficiaires Les projets issus du Fond Humanitaire Commun (CHF) gérés par OCHA et mis en œuvre par les ONG internationales et nationales qui apportent des réponses à la résilience des communautés de base

	• Eliminer la déforestation de la chaîne d'approvisionnement et étendre la restauration des terres dégradées	
<i>Des coalitions locales et mondiales pour la gestion des produits chimiques et des déchets</i> 1) Réduire et promouvoir les solutions de rechange à l'utilisation du mercure dans les mines d'or artisanales et à petite échelle. 2) Promouvoir la gestion des déchets plastiques et solides et l'économie circulaire. 3) Réduire/supprimer l'utilisation des produits chimiques dans l'agriculture. 4) Renforcer les coalitions locales et mondiales sur la gestion des produits chimiques, des déchets et du mercure.	<i>Des coalitions locales et mondiales pour la gestion des produits chimiques et des déchets</i> • Réduire et promouvoir les solutions de rechange à l'utilisation du mercure dans les mines d'or artisanales et à petite échelle. • Réduire/supprimer l'utilisation des produits chimiques dans l'agriculture • Renforcer les coalitions locales et mondiales sur la gestion des produits chimiques, des déchets et du mercure	Des initiatives privées d'entreprises, les mairies s'intéressent à assainir certains lieux par le ramassage des déchets
<i>Renforcer l'inclusion sociale</i> 1) Promouvoir des initiatives ciblées et inclusives. 2) Intégrer l'inclusion sociale dans tous les projets. (p. ex. femmes/filles, peuples autochtones, jeunes et personnes handicapées).	<i>Renforcer l'inclusion sociale</i> 1) Promouvoir des initiatives ciblées en faveur de l'inclusion. 2) Intégrer l'inclusion sociale dans tous les projets. 3) Promouvoir l'autonomisation des personnes marginalisées à travers les initiatives leurs permettant de s'intégrer socio-économiquement.	OnuFEMME, USAID, l'ONG ENABEL prennent en compte dans leurs stratégies
<i>Gestion des connaissances (GC)</i> 1) Saisir les connaissances et les leçons tirées des projets et des activités. 2) Améliorer les capacités des OSC/OCB. 3) Organiser des échanges Sud-Sud pour promouvoir le transfert de technologie et la reproduction des bonnes pratiques.	<i>Gestion des connaissances</i> 1) Saisir les connaissances et les leçons tirées des projets et des activités. 2) Améliorer les capacités des OSC/OCB. 3) Organiser des échanges Sud-Sud pour promouvoir le transfert de technologie et la reproduction des bonnes pratiques. 4) Produire des documentaires en langues locales pour	Ateliers des parties prenantes pour mobiliser des fonds auprès des potentiels bailleurs de fonds

	vulgariser les bonnes pratiques au niveau local	
Gestion, suivi et évaluation des résultats 1) Administrer la nouvelle stratégie de S&E dans la conception, la mise en œuvre et la prise de décision globale des programmes et projets de pays en utilisant des mécanismes participatifs.	Gestion, suivi et évaluation des résultats 1) Administrer la nouvelle stratégie de S&E dans la conception, la mise en œuvre et la prise de décision globale des programmes et projets de pays en utilisant des mécanismes participatifs.	Réunions périodiques du CNP pour évaluer la mise en œuvre de la CPS chaque semestre

4. PAYSAGES TERRESTRES ET MARINS PRIORITAIRES ET INITIATIVES STRATÉGIQUES DE L'OP8

4.1 Octroi de subventions dans les paysages terrestres marins prioritaires

a) Procédé de sélection des paysages terrestres et marins prioritaires

Avec les crises sécuritaires, qui ont débuté en 2013 et qui se sont répandues sur presque tout le territoire national, l'UNOPS, le CPMT du PMF/FEM et le bureau pays du PNUD Co pris des mesures pour réduire les risques de perte de fonds allocatifs. Ainsi, les projets mis en œuvre dans les zones insécurisées sont proposés pour être clôturés et, toutes activités sont concentrées dans la zone du Sud-Est, notamment *Bayanga* et ses environs. Cette zone a ensuite été retenue comme paysage pour la SNP6, la SNP7 et la SNP8 puisqu'elle répond à pratiquement tous les critères et caractéristiques pour la sélection de paysages.

Pour la 8^{ème} Phase Opérationnelle (OP8) le paysage de la 7^{ème} Phase Opérationnelle (OP7) a été reconduit avec les mêmes extensions aux préfectures de la Nana *Mambéré* et de la *Mambéré Kadéi*. Ces préfectures ont été retenues en raison du fort contexte de dégradation des sols et des activités minières qui s'y développent selon les priorités du département en charge de l'environnement. Deux paysages sont retenus pour la mise en œuvre des activités pour la SNP8 qui sont :

- ✓ **Paysage 1** *Bayanga* et ses environs retenu en raison de : *i)* la présence de la Tri-Nationale de Sangha (TNS) où se trouve le parc national de *Dzanga-Sangha* riche en biodiversité et dont des espèces fauniques sont intégralement protégées (éléphant, panthère, gorille), qui fait partie du patrimoine mondial de l'UNESCO, *ii)* du cours d'eau *Sangha* qui est partagé avec le Cameroun et le Congo Brazza, la présence de peuples autochtones (*Pygmée, Sangha-Sangha*) et d'un réseau des OSC qui offre l'opportunité de la mise en œuvre d'un projet APAC et d'un projet COMPACT.
- ✓ **Paysage 2** les préfectures de la Nana *Mambéré* et de la *MambéréKadéi* où : *i)* les paysages sont sujets à la dégradation des terres (extractions minières artisanales, déforestation par l'agriculture et collecte de bois de chauffe,) et donc vulnérables au changement climatique, *ii)* les réseaux électriques sont pratiquement inexistantes et la desserte routière est difficile avec des indices de pauvreté relativement élevés en raison du ralentissement des activités minières. Néanmoins, il existe un patrimoine culturel important (Pygmée dans le sud de la *MambéréKadéi, Peuls Mbororo* dans la Nana *Mambéré*) valorisable. Dans ces préfectures plusieurs ONG nationales comme

international appuient les communautés en plus des agences des Nations Unies et de l'administration décentralisée de l'Etat.

b) Paysages terrestres et marins choisis pour l'OP8

Les deux paysages sont situés à l'Ouest du pays, entre 14° 24' 40'' et 17° 7' 41'' de longitude Est et entre 2° 13' 34'' et 6° 45' 50'' de latitude Nord. Ils couvrent une superficie d'environ 75,600 km². Le relief dominant, est un ensemble de plateau moins accidenté compris entre 1,240 et 450 mètres d'altitude. On y retrouve aussi des escarpements avec des dénivelés de plus de 150 mètres et de plaine le long des cours moyens et aval de la *Mambéré*, de la *Kadéï* et de la *Sangha*. La *Sangha* principale cours d'eau du paysage, est née à *Nola*, de la réunion de la *Mambéré* et de la *Kadéï*. Elle est le deuxième affluent de la rive droite du fleuve Congo, après l'*Oubangui*. La répartition des formations végétales dans le paysage est calquée sur le régime climatique, où sous le climat guinéen au Sud, dominant la forêt dense humide et la forêt semi-décidue (Fig. 1). La savane du centre et du nord, est caractéristique du climat Soudano-oubanguien. Dans cet espace, la pression anthropique a engendré des savanes aux alentours des centres urbains et des gros villages. L'agriculture itinérante et ses corolaires environnementales est la principale activité économique, suivi de l'exploitation minière artisanale dont les sites sont difficiles à cartographier à cause de leur éparpillement dans la nature.

Les évaluations de références ont été faites différemment selon les paysages retenus. Pour le paysage 1 l'évaluation a consisté à une mise à jour des données de référence, en revanche pour le paysage 2 une étude référentielle a été menée. Les données recueillies ou actualisées ont été recueillies à travers les documentations (géographiques, socio-économiques, environnementales) des guides d'entretien, des arbres à palabres et à solutions auprès des OSC et OCB locales, des communes, sous-préfectures, préfectures et des personnes clés des administrations décentralisées de l'Etat. Des équipes de terrain ont été mobilisées pour recueillir ces données qui ont été centralisées et analysées pour faire ressortir les priorités stratégiques et besoins des populations devant les priorités nationales et internationales environnementales.

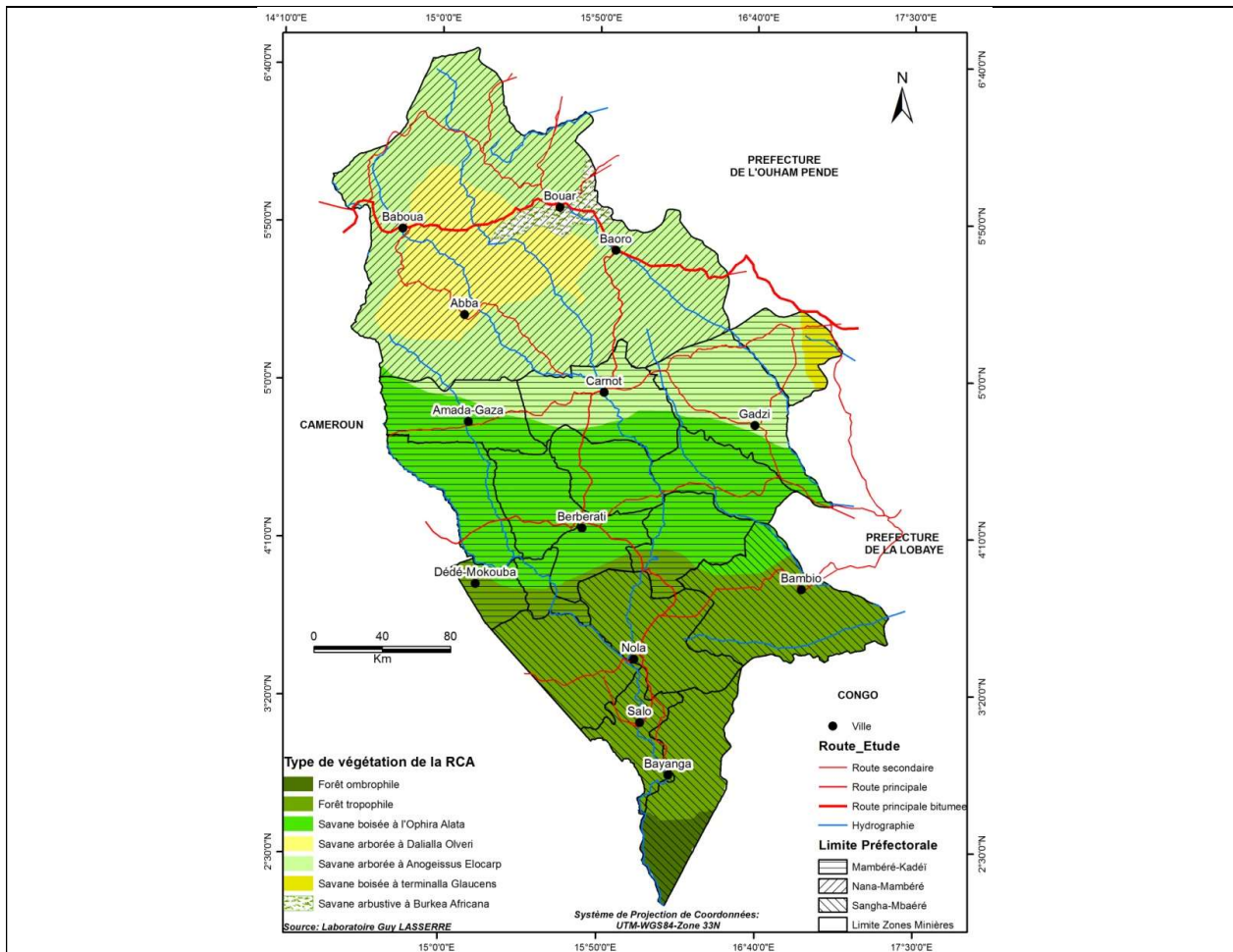


Figure 1 : Zone d'intervention d'OP8.

c) Initiatives stratégiques de l'OP8 dans les paysages terrestres et marins

Les bonnes pratiques issues des initiatives stratégiques seront partagées et vulgarisées à travers les réseaux des OSC existants lors de la dernière année d'exercice de la mise en œuvre de la SNP8. Le partage de ces bonnes pratiques renforcera les capacités des bénéficiaires des projets pour faciliter l'inclusion sociale, la communication et le partage des connaissances. L'aboutissement permettra de réunir et de convaincre de potentiels bailleurs à s'intéresser aux activités du PMF/FEM pour les prochaines phases opérationnelles du PM/FEM. Les initiatives stratégiques retenues pour le Centrafrique sont :

- ✓ Conservation communautaire des écosystèmes et des espèces menacés (uniquement *Bayanga* et ses environs) ;
- ✓ Agriculture, pêche durables et sécurité alimentaire ;
- ✓ Des coalitions locales et mondiales pour la gestion des produits chimiques et des déchets.

Le renforcement de (i) l'inclusion sociale, (ii) la gestion des connaissances, et (iii) la gestion, le suivi et l'évaluation des résultats sont pris en compte transversalement dans les trois initiatives retenues pour la

mise en œuvre de la SNP8. Durant la mise en œuvre de la SNP8 ces trois initiatives stratégiques obligatoires permettront de mieux évaluer l'impact des autres initiatives sur l'amélioration de qualité de vie et l'équité entre les populations et les êtres humains.

d) Octroi de subventions en dehors des paysages terrestres et marins prioritaires

Des fonds, jusqu'à 30%, seront alloués pour la mise en œuvre de projets hors des paysages retenus pour la SNP8. Il s'agit notamment :

- ✓ Les dispositions de la très haute instance politique nationale qui fixe des objectifs à atteindre afin de lutter contre les effets du changement climatique au niveau national avec des effets globaux. Ces reboisements se feront un peu partout sur le territoire national par des pratiques agroforestières. Les OSC et ONG bénéficieront de l'appui du PMF/FEM et du FDF pour atteindre ces objectifs ;
- ✓ La contribution au renforcement de la cohésion sociale et le rapprochement entre les agriculteurs et éleveurs transhumants *Mbororo* pour la gestion des espaces, des parcours d'élevages et des pêcheries ;
- ✓ La contribution à lutte contre la pollution des cours d'eau, due à la présence de mercures provenant des activités minières, afin de contribuer au bien-être des populations.

Une partie des ressources sera utilisée stratégiquement pour la mise en œuvre d'un projet qui permettra de capitaliser, de valoriser et de mobiliser des ressources additionnelles au PMF/FEM lors de la dernière année d'exercice de mise en œuvre l'OP8. Ce projet, qui est catalytique permettra de faciliter la mise à l'échelle des initiatives locales ayant des impacts significatifs sur l'environnement et la qualité de vie des communautés. Le programme appuiera les réseaux locaux et/ou organisera les OSC en réseaux pour leurs permettre de participer et d'échanger autour de la table ronde qui réunira les acteurs (politiques, le secteur privé, les potentiels bailleurs de fonds et les partenaires d'appui technique) afin de mobiliser des ressources additionnelles pour la mise à l'échelle des projets. La finalité de ce projet sera donc de renforcer les capacités des réseaux locaux et de les impliquer dans des plaidoyers au bénéfice de la conservation de l'environnement et, de mobiliser des ressources additionnelles à celles du PMF/FEM.

4.2 Plateformes de dialogue OSC-gouvernement-secteur privé

La société civile centrafricaine dispose de plusieurs plateformes d'OSC. Le Conseil Inter Organisation Non Gouvernementale de Centrafrique (CIONG-CA) est la plateforme faitière pour toutes les OSC en Centrafrique. En ce qui concerne la gestion des ressources naturelles et de l'environnement, c'est la Gestion Durable des Ressources Naturelles et de l'Environnement (GDRNE) qui est la plateforme lead.

L'organisation promotrice de ce projet facilitera, à travers les membres de son réseau, des plaidoyers auprès des décideurs et autres acteurs (privés, bailleurs de fonds, etc.) basés sur les bonnes pratiques communautaires de conservation de l'environnement de leur zone. Un forum sera organisé en fin de projet pour partager les expériences et acquis de conservation des RN et de l'environnement. Les différentes parties prenantes (société civile – secteur privé – politique – partenaire technique) seront regroupées autour d'une table ronde dans le but de mobiliser des ressources additionnelles au PMF/FEM, mais aussi de faciliter les décisions politiques sur des mesures conservatoires des ressources naturelles et des populations qui y dépendent.

4.3 Promouvoir l'inclusion sociale, notamment l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes

Le comité national de pilotage (CNP) du PMF/FEM aura obligatoirement parmi ses membres : *i)* une femme leader s'intéressant aux questions d'environnement et des ressources naturelles et appartenant à une OSC ou dans une institution étatique comme l'Assemblée nationale ou le ministère en charge des affaires sociales et, *ii)* un ou deux représentants des peuples autochtones (*Pygmée, Sangha-Sangha, Peul*) de la zone des focus géographiques. Cette représentativité dans le CNP permettra de mieux impliquer les femmes et les peuples autochtones dans les activités du PMF.

Le PMF/FEM appuiera la GDRNE et autres OSC locales à mettre en place des associations et groupements féminins qui contribueront à la conservation des paysages de *Bayanga* et ses zones riveraines, des préfectures de la *Nana Mambéré* et de la *MambéréKadéi*. Ces associations seront encouragées par le PMF/FEM pour des plaidoyers locaux d'accès des femmes à une participation à la gestion durable des paysages des focus géographiques. Ces associations féminines verront également leurs capacités organisationnelles et techniques renforcées par le PMF/FEM.

Les peuples autochtones *BaAka* et *Peuls* sont omniprésents au sein des OSC locales de la zone du paysage. Le PMF/FEM encouragera ces peuples autochtones à s'impliquer encore d'avantage dans la gestion du paysage.

Le PMF/FEM Centrafrique définira chaque année avec les communautés, les nouvelles stratégies qui seront prises en compte dans la relecture de la SNP8. Les femmes, les jeunes et les enfants participeront à cet exercice pour que soient pris en compte leurs besoins en termes de gestion des paysages.

4.4 Gestion des connaissances

Le PMF/FEM Centrafrique s'appuiera sur les réseaux locaux et le GRDNE pour faciliter le partage des acquis et connaissances par divers outils, qui sont :

- ✓ Les manifestations mondiales et nationales célébrées au niveau national (Journée mondiale de l'environnement, journée nationale de l'arbre, de l'eau) où les produits provenant des initiatives des bénéficiaires seront exposés ainsi que des posters qui mettront en exergue les problématiques, les solutions et les résultats des projets ;
- ✓ L'atelier des parties prenantes sera organisé chaque année et permettra de montrer les bonnes initiatives pour les potentiels partenaires et contributeurs au PMF/FEM. Cet atelier permettra également de partager les bonnes pratiques entre acteurs ;
- ✓ Les sites des projets où les résultats et les impacts sont bien visibles serviront de sites de démonstration pour les partenaires, les bailleurs et les décideurs ;
- ✓ Des petits documentaires sur les processus de mise en œuvre et les résultats et produits des initiatives seront à la portée d'un public plus large. Ces petits documentaires pourront être postés sur le site du PMF/FEM, dans les pages Facebook du GDRNE sans oublier des diffusions à la télévision centrafricaine.

5. PLAN DE COMMUNICATION

Le PMF/FEM Centrafrique pour faciliter les partenariats et les relations informera les principales parties prenantes et les OSC nationales à travers :

- ✓ Des communications sur supports pour informer un grand nombre d'acteurs pouvant s'impliquer dans la gestion du paysage des zones sélectionnées. Il s'agit de : *i)* petits documentaires mis en ligne dans la base de données PMF qui pourront être consultés par les parties prenantes, *ii)* images et vidéo postées dans les pages Facebook du PMF/FEM accessible pour tout public et pouvant faciliter l'échange de connaissance au niveau local, *iii)* visites guidées des sites pour les partenaires et, *iv)* les dépliants et les posters lors des fora, séminaires et des réunions ;
- ✓ Des rencontres stratégiques comme : *i)* la table ronde des bailleurs de fonds, ouvert aux leaders des réseaux, secteur privé locaux et, les politiques, pour expliquer comment les complémentarités et synergies entre acteurs peuvent contribuer à la gestion des paysages, *ii)* l'implication du PMF/FEM Centrafrique dans la Journée Mondiale de l'Environnement (JME), journée mondiale de la désertification (JMD), journée mondiale de la biodiversité (JMB), la journée nationale de l'arbre (JNA) et la journée mondiale de l'eau (JME) qui faciliteront les lobbyings des OSC financées par le PMF/FEM auprès du gouvernement et l'implication des politiques dans la conservation du paysage, *iii)* les fora et les ateliers d'échanges qui permettront à d'autres OSC de répliquer les bonnes pratiques de gestion des ressources naturelles et de s'impliquer dans la conservation des paysages.

6. PLAN DE MOBILISATION DES RESSOURCES ET DE PARTENARIAT

a) Cofinancement en espèces et en nature garanti et prévu

Dans le cadre de la mobilisation des ressources, le PMF pourra prétendre à certaines ressources gérées par les départements en charge des forêts et des ressources naturelles. Pour la mobilisation de ces ressources le PMF devra donc en ce qui concerne :

- ✓ Les Fonds du Fond de Développement Forestier (FDF) : des appuis en expertise, logistique et en matériels peuvent être apportés directement pour accompagner les OSC à contribuer aux objectifs du FEM ;
- ✓ Le Fond de la Tri-Nationale de la Sangha (FTNS) : le PMF/FEM pourra également co-financer certaines OSC bénéficiant de ces fonds et dont les aspects de conservation des ressources naturelles n'ont pas été pris en compte.

D'autres ressources provenant du secteur privé, des agences et institutions de l'Etat contribuant à la protection de l'environnement et le développement durable et, les potentiels bénéficiaires des allocations du PMF/FEM peuvent être pris en compte. Notamment :

- ✓ Le co-financement des bénéficiaires aux allocations du PMF : le co-financement, en nature et en espèce, des potentiels bénéficiaires des allocations durant la mise en œuvre de la SNP est estimé à la même quantité des fonds qui seront alloués, soit environ \$400,000 USD ;
- ✓ Le co-financement des agences et institutions de l'Etat : les OSC bénéficiaires du PMF/FEM pourront prétendre à un encadrement en expertises et en matériels de ces entités (Agence Centrafricaine de Développement Agricole (ACDA), Institut Centrafricain de la Recherche Agronomique (ICRA),

Université de Bangui) pour appuyer les communautés à la base. Une contribution en nature d'environ 150 000 USD est envisagée.

b) Opportunités de cofinancement

Pour la mise en œuvre de la SNP8 le PMF, dans le cadre de sa stratégie de mobilisation des ressources, a des opportunités de cofinancements auprès du bureau pays du PNUD, des bureaux pays des agences des Nations Unies, d'institutions Etatiques et, ONG internationales gérant des fonds du FEM ou d'autres fonds :

- ✓ Au niveau du bureau pays du PNUD et de la Coordination Nationale Climat des possibilités de mobilisation des fonds de cofinancement sont possibles si le PMF/FEM s'inscrit dans les priorités des projets issus du Fond Vert Climat (FVC), de la Contribution Nationale Déterminée (CDN) et autres programmes et projets ;
- ✓ Au niveau d'autres agences des Nations Unies comme la FAO, le PMF/FEM peut-être le mécanisme de délivrance pour les OSC locales des fonds du projet Gestion des paysages du sud-ouest ;
- ✓ Au niveau local, notamment dans la zone de *Bayanga* et ses environs, le PMF/FEM peut contribuer à la mise en œuvre de certaines activités en lien avec les communautés et les OSC du projet APDS et ainsi de bénéficier de l'appui du WWF (logistique, équipement).

Le PNUD Co pourra mobiliser des fonds auprès de la Banque Mondiale (PM), de l'Union Européenne (UE), de la Banque Africaine de Développement (BAD). Le PMF/FEM pourra prétendre à ces fonds s'il est prévu des mécanismes de délivrance de fonds allocatives aux OSC locales et nationales.

La contribution du PMF/FEM au département en charge des forêts, dans le cadre de la mise en œuvre de la SNP8, prévoit des pratiques agro-écologiques qui comportent des mesures pour réduire les émissions de CO₂ et de renforcement de la résilience au changement climatique.

De même, le PMF pourra accompagner des OSC nationales pour mobiliser des fonds auprès d'autres bailleurs comme les ONG internationales et les fondations.

7. OPPORTUNITÉS DE PARTENARIAT

L'équipe du PMF/FEM, le CNP mettra en place plusieurs stratégies afin d'augmenter les ressources au niveau du programme ou au niveau des bénéficiaires. Il sera donc entrepris de :

- ✓ La mise en œuvre d'un projet stratégique catalytique, dont la finalité est de convaincre les potentiels bailleurs à s'intéresser aux activités du PMF/FEM, permettra à ces derniers d'appuyer les réseaux locaux et les OSC au-delà des financements FEM ;
- ✓ Renforcer les capacités des personnes clés des réseaux et des OSC locales dans le cadre du projet de renforcement de capacités pour l'identification des problèmes environnementaux, la formulation des projets et, la connaissance des bailleurs et la mobilisation des ressources ;
- ✓ Faciliter des accords et partenariats entre les bénéficiaires des allocations du PMF/FEM et certains partenaires financiers, techniques lors de la contractualisation des MOU et au cours de la mise en œuvre des projets.

8. PLAN DE GESTION DES RISQUES

Tableau 3. Description des risques identifiés dans l'OP8

Décrire le risque identifié	Degré de risque (faible, moyen, élevé)	Probabilité du risque (faible, moyen, élevé)	Mesure d'atténuation des risques prévue
Les crises sécuritaires peuvent resurgir au niveau du paysage 2 et entamer fortement le tissu social entre chrétiens, animistes et musulmans	Elevé	Faible	Suspendre les activités du paysage 2 et prioriser le paysage 1 pour les activités
Instabilité politico-institutionnelle du changement des personnes ressources en charge des dossiers clés	Moyen	Elevé	La coordination du programme continuera à faire le lobbying et prendre à chaque fois les devants
Social et l'environnement où une frange de la société est exclue d'accès à certaines RN et/ou foncier. Le mécontentement peut entraîner des pressions sur les ressources	Faible	Faible	Impliquer les chefs de terre dans les négociations
L'accès au foncier qui entraine souvent des tensions entre conservateurs et communautés	Elevé	Moyen	Utiliser les réseaux locaux pour faciliter le dialogue entre les conservateurs et les communautés
Climatique qui pourrait entraîner des pertes agricoles et obliger une pression plus forte sur les RN	Elevé	Moyen	Impliquer les autres acteurs comme, le WWF, les préfets à appuyer les communautés dans les AGR

Lors des réunions du CNP, qui auront lieu tous les trois mois, les risques mentionnés ci-haut seront à chaque fois réévalués et certains pourraient disparaître le cas échéant. D'autres risques opportuns pourront être pris en compte et incorporé dans la SNP7 lors de la relecture annuelle.

9. PLAN DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

9.1 Approches de suivi aux niveaux des projets et du pays

Le plan de suivi-évaluation de la mise en œuvre de la SNP8 aura pour base de référence les paysages terrestres/marins des focus géographiques retenus dont les différents indicateurs y découleront. Ces indicateurs qui évolueront durant la mise en œuvre de la SNP8, à travers les initiatives locales, permettront d'apprécier et de mesurer le changement par type de paysage.

Pour ce faire : *i)* les indicateurs de suivi et d'appréciation des résultats des projets seront partagés au CNP dans le but de voir l'évolution de la SNP8 qui sera relue et recadrée chaque année, *ii)* au niveau des bénéficiaires, avant la mise en œuvre de tout projet, les membres clés des OSC bénéficiant des allocations du FEM, seront informés et formés sur les reporting (financier et narrative), les indicateurs qui feront lieu de suivi par l'équipe du PMF/FEM. Cela permettra une participation active des bénéficiaires lors des relevées des résultats lors des visites de terrain.

Les suivis des projets appuyés par le PMF/FEM se feront par : *i)* un contrôle lors des réunions du CNP pour apprécier le nombre et les types de projets programmés dans la SNP et qui sont effectivement mis en œuvre dans OP8. Le nombre de projets devant être financés sera revu lors de la relecture de la SNP, *ii)* des manifestations (séminaires, formations et échanges des connaissances entre bénéficiaires des allocations, foires des connaissances) qui permettront une restitution des mises en œuvre des projets par les bénéficiaires au CNP mais aussi aux autres partenaires lors de la dernière année de mise en œuvre de l'OP8 et, *iii)* la compilation des résultats des projets par catégorie/domaine et qui seront agrégés pour analyse de la portée et de l'impact sur l'environnement et le bien être des communautés.

Au niveau du terrain où les projets seront exécutés, des visites de suivi-évaluation se feront selon les planifications du plan de travail annuel afin de suivre les indicateurs de changement du paysage dans chaque site du projet. Entre deux visites, le suivi de la mise en œuvre des projets sera assuré par les partenaires de terrain (APDS, WWF, préfectures et sous-préfectures, ICRA). Les rapports de ces visites seront soumis à l'appréciation du CNP pour orientations et décisions sur la continuité des projets et permettront également de réviser la SNP lors de la relecture. Les informations sur l'évolution des indicateurs seront incorporées systématiquement dans la base de données du PMF/FEM.

Tableau 4. Plan de S&E au niveau du programme national

Activité de S&E	Objectif	Parties responsables	Source du budget	Calendrier
Élaboration de la stratégie nationale du programme (SNP)	Cadre d'action comprenant l'identification des projets communautaires	CN, CNP, parties prenantes nationales, bénéficiaires	Pour l'embauche d'experts-conseils peut être utilisée pour mettre à jour le plan OP8 de la SNP.	Au début de l'OP8
Dans le cadre des réunions du CNP, examen continu des	Évaluer l'efficacité des projets, du portefeuille de pays, de l'apprentissage et	CN, CNP, Bureau de pays du PNUD. Les délibérations finales ont été	Temps de travail du personnel, budget de fonctionnement du pays	Au moins un examen annuel de la SNP pour s'assurer que la SNP de l'OP8 est sur la bonne voie pour atteindre ses résultats et apporter des

Activité de S&E	Objectif	Parties responsables	Source du budget	Calendrier
résultats et de l'analyse des projets. Cela comprend un examen annuel de la SNP.	de la gestion adaptative	partagées/analysées avec les collègues du CPMT.		modifications opportunes et fondées sur des données probantes à la SNP, le cas échéant. ²
Enquête du rapport annuel de suivi ³	Permettre un établissement de rapports efficace au CPMT et au FEM. Il sert d'outil principal pour enregistrer et présenter analytiquement les résultats aux donateurs.	CN/PA en étroite collaboration avec le CNP. Le CPMT fournit un appui technique d'orientation et reçoit la soumission finale des pays pour des actions supplémentaires.	Temps du personnel	Une fois par an en juin-juillet
Revue du portefeuille de pays	Saisie des résultats méthodologiques du portefeuille à un moment donné afin de noter les changements au niveau de l'impact ainsi qu'une adoption plus large. L'objectif est d'appuyer la	CN, CNP	La subvention de planification du PMF pour engager des consultants peut être utilisée pour entreprendre l'examen de l'impact des cycles opérationnels précédents et utiliser les leçons pour l'élaboration et la	Une fois par phase opérationnelle

² Il est recommandé que l'examen annuel de la SNP soit effectué à étroitement avec les soumissions de l'AMR afin que les deux processus bénéficient l'un de l'autre (le calendrier suggéré est mai-juillet). Notez que la SNP de l'OP8 sera considérée comme un document dynamique et pourra être mis à jour par l'équipe pays du PMF et le CNP de manière périodique afin de refléter les ajustements nécessaires pour garantir un impact maximal.

³ Il est obligatoire de présenter en temps opportun des rapports de qualité au niveau national dans le cadre du processus de suivi annuel. En tant que programme mondial, il permet au CPMT d'établir des rapports agrégés pour le FEM, le PNUD et d'autres parties prenantes.

Activité de S&E	Objectif	Parties responsables	Source du budget	Calendrier
	présentation de rapports aux intervenants, l'apprentissage et le soutien à l'élaboration et à la mise en œuvre stratégiques de la SNP.		mise en œuvre de la SNP de l'OP8. On peut s'attendre à un soutien technique mondial en matière de S&E	
Base de données PMF	Garantir l'enregistrement de tous les apports du projet et du programme de pays dans la base de données du PMF.	CN, PA	Temps du personnel	Tout au long de la phase opérationnelle. Assurer l'assurance de la qualité et l'achèvement des données avant le cycle annuel de surveillance (de mai à juin de chaque année).
Audit	Veiller au respect des règles et normes de mise en œuvre et de gestion du projet.	Auditeurs externes/indépendants. CN/PA pour fournir le soutien nécessaire.	Budget de fonctionnement global	Annuellement pour des pays sélectionnés sur la base d'une évaluation des risques

9.2 Cadre de résultats de la SNP

Tableau 5 : Cadre de résultats de la Stratégie nationale du programme de l'OP8 du PMF

Alignement sur les ODD

La SNP8 de la République Centrafricaine va contribuer à différents ODD qui sont :

- Objectif 1 : éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde ;
- Objectif 2 : éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable ;
- Objectif 5 : parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles ;
- Objectif 7 : garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable ;
- Objectif 12 : établir des modes de consommation et de production durables ;
- Objectif 13 : prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions ;
- Objectifs 14 : conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable ;

- **Objectif 15** : préserver et restaurer les écosystèmes terrestres.

Synergie avec le descriptif de programme de pays (DPP) du PNUD :

Le SNP8 du PMF/FEM s'aligne avec la Stratégie Nationale Pays (CPD) 2017-2021 du PNUD Centrafrique pour la **priorité nationale** : relance et développement des secteurs productifs (agriculture et élevage, mines et foresterie), et le **résultat 1** : La croissance et le développement sont inclusifs et durables, incorporant des capacités de production qui créent des emplois et des moyens de subsistance pour les pauvres et les exclus.

Objectif du programme PMF/OP8 : Faire participer les OSC/OCB locales dans des approches des paysages terrestres et marins à travers le monde, en leur donnant accès à la connaissance et à l'information, en leur donnant les moyens d'apprendre par la pratique, en développant leurs compétences, et en leur fournissant une assistance technique et des subventions pour des interventions qui améliorent le bien-être et les conditions socio-économiques et génèrent des effets positifs sur l'environnement mondial.

1	2	3
Initiatives stratégiques de la SNP de l'OP8 du PMF	Indicateurs et objectifs de la SNP	Moyens de vérification
Initiative stratégique 1 : Conservation communautaire des écosystèmes et des espèces menacés - Améliorer l'efficacité des aires protégées de <i>Dzanga-Sangha</i> par le biais des APACs et d'une gouvernance partagée avec le secteur privé et le gouvernement - Améliorer les pratiques et les approches favorables à la biodiversité menée par les communautés, y compris la promotion de l'économie bleue - Renforcer les actions menées par la communauté pour la protection	25 hectares de paysages faisant l'objet de pratiques améliorées (à l'exclusion des aires protégées) (indicateurs de base 4.1 et 4.3 du FEM) 75 hectares d'aires marines protégées créées ou faisant l'objet d'une gestion améliorée (indicateur de base 2 du FEM) 25 hectares d'habitat marin dans le cadre de pratiques améliorées (indicateur de base 5 du FEM)	Rapports individuels sur les projets établis par les équipes de pays du PMF (dans le cadre des rapports d'avancement à mi-parcours et finaux) Variables de comparaison pour l'évaluation de référence (utilisation de modèles conceptuels et de données des partenaires, le cas échéant) Rapport de suivi annuel (AMR), base de données mondiale du PMF Examen du programme national

des espèces menacées		
Initiative stratégique 2 : Agriculture et pêche durables et sécurité alimentaire renforcées • Accroître l'efficacité et l'efficacité de l'ensemble de la production alimentaire et de la chaîne de valeur, y compris dans les écosystèmes vulnérables • Accroître la diversification et l'amélioration des moyens d'existence • Éliminer la déforestation de la chaîne d'approvisionnement et étendre la restauration des terres dégradées	30 hectares de terres et d'écosystèmes en cours de restauration (indicateur de base 3.1 du FEM) 9 partenariats pour faire progresser l'agriculture et la pêche durables et/ou la sécurité alimentaire (tels que la diversification, l'intensification durable, la gestion durable de la pêche, les pratiques agricoles agroécologiques, l'agriculture intelligente face au climat, les programmes de certification, les initiatives d'approvisionnement local, la réduction des déchets et l'économie circulaire, etc.)	Rapports individuels sur les projets établis par les équipes de pays du PMF (dans le cadre des rapports d'avancement à mi-parcours et finaux) Rapport de suivi annuel (AMR), base de données mondiale du PMF Examen du programme national Indicateurs pour la résilience dans les paysages socio-écologique de production (SEPL)
Initiative stratégique 3 : Coalitions de gestion des produits chimiques et des déchets au niveau local et mondial • Réduire et promouvoir les solutions de rechange à l'utilisation du mercure dans les mines d'or artisanales et à petite échelle. • Réduire/supprimer l'utilisation des	2 recommandations politiques ou initiatives de plaidoyer liées à la pollution d'origine tellurique résultant du projet PMF 2 coalitions locales à mondiales pour la gestion des produits chimiques et des déchets renforcées et/ou établies	Rapports individuels sur les projets établis par les équipes de pays du PMF (dans le cadre des rapports d'avancement à mi-parcours et finaux) Partenariat stratégique avec l'IPEN et les partenaires nationaux de Mercury GOLD Rapport annuel de suivi (AMR), base de données mondiale Examen du programme national

produits chimiques dans l'agriculture Renforcer les coalitions locales et mondiales sur la gestion des produits chimiques, des déchets et du mercure		
Initiative stratégique 5 : Catalyser des solutions urbaines durables - Réduire et promouvoir les solutions de rechange à l'utilisation du mercure dans les mines d'or artisanales et à petite échelle. - Réduire/supprimer l'utilisation des produits chimiques dans l'agriculture - Renforcer les coalitions locales et mondiales sur la gestion des produits chimiques, des déchets et du mercure	12 solutions communautaires durables dans les paysages urbains (par exemple, transport, conservation de la biodiversité, gestion des produits chimiques et des déchets, efficacité énergétique, protection des bassins versants, etc.) 25 projets axés sur des solutions urbaines ciblées	Rapports individuels sur les projets établis par les équipes de pays du PMF Rapport de suivi annuel (AMR), base de données mondiale du PMF Examen du programme national
Initiative stratégique 7 : Renforcer l'inclusion sociale - Promouvoir des initiatives ciblées - Intégrer l'inclusion sociale dans tous les projets - Promouvoir les initiatives de cohésion entre communautés <i>Peuls</i> et autochtones	800 personnes bénéficiant des investissements financés par le FEM, ventilées par sexe (indicateur de base 11 du FEM) 15 projets comportant des interventions ciblées en faveur de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes 20 projets qui démontrent des modèles de participation (a) des peuples autochtones, (b) des jeunes et (c) des personnes handicapées. 15 subventions avec un soutien ciblé pour 1) les femmes ou les groupes de femmes ; 2) les jeunes	Rapports individuels sur les projets établis par les équipes de pays du PMF Rapport de suivi annuel (AMR), base de données mondiale du PMF Examen du programme national

	ou les groupes dirigés par des jeunes ; 3) les groupes de peuples autochtones 250 000 USD du portefeuille total de subventions obtenu par 1) des femmes ou des groupes de femmes ; 2) des groupes de jeunes ou des groupes dirigés par des jeunes ; 3) des groupes de peuples autochtones	
Initiative stratégique 8 : Suivi et évaluation et gestion des connaissances • Administrer la nouvelle stratégie de S&E dans la conception, la mise en œuvre et la prise de décision globale des programmes et projets de pays en utilisant des mécanismes participatifs. • Saisir les connaissances et les leçons tirées des projets et des activités • Améliorer les capacités des OSC/OCB • Organiser des échanges Sud-Sud pour promouvoir le transfert de technologie et la reproduction des bonnes pratiques • Produire des documentaires en langues locales pour vulgariser les bonnes pratiques au niveau local	40 projets avec réunions impliquant les OSC/OCB locales ou les communautés pour suivre les résultats du projet, évaluer les impacts et identifier les leçons apprises 15 événements d'échange/partage de connaissances avec la participation des communautés locales 5 référentiels de connaissances en ligne développés dans le cadre du projet PMF 15 examens d'impact nationales/internationales réalisées avec des preuves de l'impact du PMF et des leçons apprises. 7 échanges Sud-Sud entre communautés, ONG/OSC ou autres partenaires à l'intérieur d'un pays ou entre pays pour transférer des connaissances, reproduire des technologies, des outils ou des approches sur des problèmes environnementaux mondiaux.	Rapports individuels sur les projets établis par les équipes de pays du PMF Rapport de suivi annuel (AMR), base de données mondiale du PMF Examen du programme national



ANNEXES (facultatif)

SGP The GEF
Small Grants
Programme



Annexe 1 : Processus d'évaluation de référence du paysage (c.-à-d. documents d'appui, y compris les mises à jour de l'OP7)

Annexe 2 : Détails à l'appui des partenariats de cofinancement et des mécanismes de mise en œuvre spécifiques à chaque pays

Annexe 3 : Description de la stratégie nationale pour la participation au partenariat mondial de cofinancement avec la phase 2 de l'Initiative mondiale de soutien aux APAC (GSI) financée par le BMUV IKI allemand, conformément aux objectifs 3, 21, 22 et 23 du Cadre mondial pour la biodiversité (GBF). (2023-2028).

Annexe 4 : Description de la stratégie paysagère pour la participation au partenariat mondial de cofinancement avec le développement communautaire et la gestion des connaissances pour l'initiative Satoyama (COMDEKS) Phase 4 financée par le gouvernement du Japon (2023-2027).

Annexe 5 : Description de la stratégie nationale pour la participation au partenariat mondial de cofinancement avec la phase 3 du programme d'adaptation à base communautaire (ABA) financé par le gouvernement australien DFAT (2022-2027).